



CONTINGENTS DE NIVEAUX

LES CHEMINOTS PAYENT LE PRIX FORT D'UNE RÉFORME INJUSTE

Obnubilée par sa volonté de réduire la masse salariale, la Direction du GPU (Groupe Public Unifié) SNCF rogne sur les effectifs et sur les promotions professionnelles.

La fin des recrutements au Statut inscrite dans la réforme ferroviaire de 2018 sera dévastatrice, notamment pour les déroulements de carrière.

Afin de réaliser ses objectifs de productivité et financer la réforme de 2018, la Direction rogne sur les promotions professionnelles.

UNE ENTREPRISE ECLATÉE DANS UN SYSTÈME PLUS OPAQUE

Pour la première fois, au lieu d'une seule réunion pour l'ensemble des cheminots de la SNCF, la Direction a mis en place autant de réunions qu'il y a de SA (Sociétés Anonymes) qui composent le GPU SNCF.

La volonté d'opacifier le processus de notations et de contenir les promotions en les définissant par SA est manifeste.

D'ailleurs, elle a en toute discrétion modifié unilatéralement, la réglementation afférente au « déroulement de carrière ». Elle menace de sanction les délégués de commissions s'ils communiquent les listings de notations aux cheminots.

Par ces méthodes, elle vise à opacifier l'exercice de notations pour dissimuler à la fois la chute du nombre de promotions professionnelles et ses choix arbitraires.

UNE SAIGNÉE DANS LES EFFECTIFS

Au 31 décembre 2019, il ne restait plus que 123 997 cheminots au cadre permanent dans le Groupe Public Ferroviaire SNCF.

Si les suppressions d'emplois se sont multipliées depuis plusieurs années, la réforme de 2018 a accéléré ce processus jusqu'à les « industrialiser » et les massifier.

En l'espace de seulement 1 an, ce sont 3445 emplois de cheminots au Statut qui ont été supprimés.

SUPPRESSIONS D'EMPLOIS AU STATUT PAR QUALIFICATION DU 31 DECEMBRE 2018 AU 31 DECEMBRE 2019			
Qualification A	-40	Qualification G	+152
Qualification B	-1002	Qualification H	+57
Qualification C	-694	Qualification TA	-182
Qualification D	-414	Qualification TB	-12
Qualification E	-87	Attachés	-1579
Qualification F	+51	Cadres supérieurs	-2



Les cheminots et plus particulièrement ceux dont la rémunération est la plus faible, subissent ces baisses d'effectifs.

DES PROMOTIONS PROFESSIONNELLES AU POINT MORT

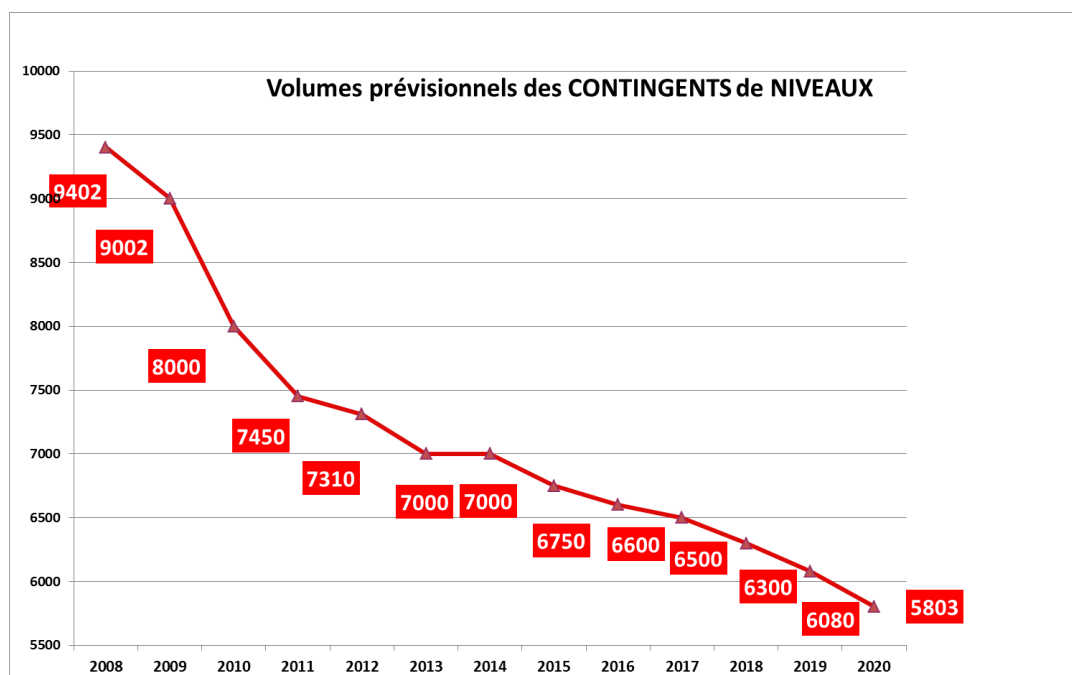
La Direction s'acharne à réduire le volume de contingents de niveaux en fonction de la baisse des effectifs éligibles présents sur le niveau 1.

Cette année, elle a même été jusqu'à réduire davantage les volumes de contingents de niveaux (-4,6%) que les effectifs éligibles (-3,3%).

Les cheminots subissent une double peine : un ralentissement sans précédent de leur déroulement de carrière et 5 années de gel des salaires.

La Direction a fixé un volume prévisionnel de contingents de niveaux de **5803**, soit une baisse de **277** niveaux par rapport à celui de l'exercice 2019/2020.

En 12 ans, le volume prévisionnel des contingents de niveaux a chuté de plus de 38% soit - **3599** niveaux.



VOLUME PREVISIONNEL			
	Exercice 2019	Exercice 2020	Ecart
B	390	340	-50
C	1620	1416	-204
D	1270	1332	+ 62
E	1030	991	-39
F	705	711	+ 6
G	410	381	-29
H	225	234	+ 9
TA	80	92	+ 12
TB	340	306	-34
Total	6080	5803	-277

Suite aux multiples réorganisations que subissent les cheminots, de très nombreuses commissions vont avoir à appliquer le RH0910.

Il remonte déjà que certains établissements tentent de s'affranchir des dispositions de ce texte. La Fédération CGT et ses délégués de commission seront particulièrement vigilants face à tous dysfonctionnements.

Nous exigeons que les cheminots relevant du RH0254 (contractuels) ne soient pas les oubliés de l'exercice de notations.

Leurs situations doivent être traitées lors des commissions de notations.

**TOUS MOBILISÉS LE 20 FÉVRIER,
JOURNÉE INTERPROFESSIONNELLE UNITAIRE
DE GRÈVES ET DE MANIFESTATIONS**